En Russie.— Le *Père Peinard* au peuple.— Il a été au commissaire : «Robineau et Faure, c'est mes amis. Ils m'ont fait comprendre que les choses actuelles, ça ne va pas bien pour le peuple. Ils m'ont expliqué leurs théories et, hier, ils m'ont demandé de venir avec eux; alors, moi, vous comprenez, comme c'est pour le bien de l'ouvrier, j'y suis allé. J'ai causé avec Robineau et Faure.»

On a fouillé les trois ind vidus et sur Faure on a trouvé un avis d'arrivée de colis en gare de Saint-Jean, les colis en question, il s'agissait des affiches anarchistes, des exemplaires de la *Révolte*, du *Père Peinard* et de l'*Almanach de ce journal*, des chansons révolutionnaires, etc.

Au domicile de Faure on a trouvé une cinquantaine de feuilles écrites au crayon et qui étaient les brouillons de violentes proclamations, dans lesquelles on a découvert des journaux, des brochures anarchistes, des portraits de Ravachol, Vaillant, Henry, etc.

Dans leur interrogatoire, Faure se met après, du moins Faure et Robineau, d'une rare insolence : « Nous persévérons dans nos idées, ouitalle littéralement hurlé : nous crévons (etc) plutôt que de ployer l'échine et puis, d'aill urs, J., nous la paie! Vive l'anarchie! Vive l'anarchie! »

Ces trois individus seront poursuivis, en vertu de la nouvelle loi, pour excitation, non suivie d'effet, au meurtre, au pillage et à l'indiscipline.

A l'Etranger

L'incident Elisée Reclus

EN BELGIQUE

D'où nouveaux documents pour servir à l'histoire du nouveau conflit universitaire, qui se corse. Le premier est le projet d'adresse à Elisée Reclus dont le défilé de l'université fêté à M. Edmond Picard et qui sera soumis au meeting de samedi prochain.

A Monsieur Elisée Reclus,

L'ajournement par la magistrature parlementaire du Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles, du cours de géographie comparée que vous avier consenti à commencer en mars, a profondément ému et irrité l'opinion en Belgique.

Nous tenons à vous dire d'abord que cet outrage inutile et immérité émane d'un groupe restreint dont l'attitude arrogante, autocratique et rétrograde a soulevé, à maintes reprises, les protestations et l'indignation de nombreux citoyens qui ont à cœur la liberté de l'enseignement et de la pensée du grand établissement universitaire dont il incarne l'esprit et les traditions.

Nous voulons aussi vous prier de ne pas priver notre pays de l'honneur que vous dites flatté à faire, et de lui maintenir vos leçons inestimables. Il ne faut pas que l'aveuglement et les craintes puériles d'une poignée de tremblotins privent notre vaillante jeunesse et les admirateurs de vos superbes travaux du bénéfi et de la joie de les entendre résumer et exposer par vous-même.

En accueillant la demande que vous font les citoyens d'une nation hospitalière et libre, vous sauvegarderez à la fois son bon renom, votre gloire et la dignité de la Science.

Nous vous prions d'agréer l'expression de notre respect.

Le second document est un appel adressé aux étudiants par le comité que près de M. Paul Janson.

En voici le passage saillant :

Au nom des grandes idées et des grands intérêts mal ement compris que des hommes qui semblent ignorer que la force et la paix ne sont conquises que par les résolutions viriles, nous venons vous exhorter à persister énergiquement et opiniâtrement dans votre vaillante et fière attitude et vous donner l'assurance que dans cette lutte salutaire nous vous aiderons jusqu'au bout.

Ne comptez ni avec les menaces par lesq elles on essaie de vous intimider, ni avec les jurés scolaires qu'on vous fait entrevoir. Vous avez vaincu vous l'opinion irritée et la justice de votre cause. Ou ne saurait, et, on n'aurait vous atteindre.

Ne faiblissez pas! On parle de vous contraindre à la soumission. C'est vous qui avez le droit de crier à la pédagogie arrogante et oppressive : Se soumettre ou se démettre.

Cet appel est signé : Emile Brunet, J. Cordewener, D. Crocq, Louis De Brouckère, G. Degreef, L. Dumarteau, Ch. Fremy, Hougen de Lehaie, L. Furnemont, Max Hoïle, Paul Janson, J. Lahaye, L. Le Poutre, G. Lorand, Edmond Picard, Eug. Robert, Ch.-M. Schinckelin, Emile Vandervelde, Emile Verhaeren.

ATTENTAT DANS UNE GARE

EN ANGLETERRE

Londres, 15 janvier. — Une explosion a eu lieu, hier, à la gare d'Islington, dans les circonstances suivantes :

Un individu vint apporter un paquet adressé à un h tère de province.

Il paya l'affranchissement, puis se retira.

Dix minutes après son départ, un bruit épouvantable retentit à l'endroit où le paquet avait été placé, au milieu de beaucoup d'autres colis et un commencement d'incendie se déclara.

Les employés, dont aucun n'avait été blessé n'eurent pas de peine à se rendre maîtres du feu et constatèrent que le paquet, cause de l'explosion, renfermait des tubes de verre contenant du liquide.

Une enquête a été ouverte à ce sujet. On ignore si l'on se trouve en présence d'une tentative anarchiste.

AU DAHOMEY

Paris, 15 janvier. — Le Ministre de la marine a reçu du général Dodds la dépêche suivante :

« Wydah, 14 janvier. — Le paquebot *Ville Marseille* est parti le 12 janvier avec 4 officiers, 6 hommes du bataillon d'Afrique, 1 officier de la guerre, 9 officiers, 24 hommes de troupes de la marine rapatriés fin séjour, 3 officiers, 110 hommes rapatriés convalescents. Le Tonkin, le Rimapiri et 3 chaloupes accompagnent. »

TROUBLES ÉLECTORAUX

Nîmes, 15 janvier. — Des troubles graves se sont produits hier à Lédenon, où avaient lieu des élections municipales.

Le bureau ayant été illégalement constitué pendant la nuit, des rixes ont éclaté à l'ouverture des portes.

Il y a eu plusieurs blessés.

On a dû mander les brigades voisines et réquisitionner une compagnie d'infanterie. Mais l'ordre ayant été rétabli, cette compagnie n'a pas quitté Nîmes.

LE GÉNÉRAL LOIZILLON

décoré de la médaille militaire

Paris 15 janvier. — Le général de division Loizillon, disponible, est placé, à dater d'aujourd'hui, dans la 2me section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée, et, par décret rendu aujourd'hui, reçoit la médaille militaire.

Interpellation sur notre Marine

Paris, 15 janvier. — M. Lockroy, députe demande aux bureaux de la Chambre une demande d'interpellation au Ministre de la marine sur la situation des navires-écoles, des navires-aviso et des navires approvisionnements maritime.

TRIPLE SUICIDE A PARIS

Paris, 15 janvier. — La rue des Martyrs vient d'être mise en émoi par le suicide de toute une famille composée de trois personnes.

Au numéro 37 de cette rue habitaient M. Caubet, parent, dit-on, du député, chef de la police municipale, sa femme et sa fille âgée de 23 ans.

M. Caubet, âgé d'une soixante-dix ans, était le président du comité radical socialiste du neuvième arrondissement, et membre de la caisse des écoles. M. Caubet, dans un état de santé très précaire, avait dû abandonner, depuis longtemps, tout travail.

Sa femme était la sœur d'un joaillier bien connu de Paris; elle s'était mise coutilère en diamants, mais elle ne faisait que très peu d'affaires. La jeune fille donnait des leçons de piano.

Malgré les efforts des deux femmes, le ménage était dans une gêne très profonde, voisine de la misère. M. Caubet n'avait pu payer le terme d'octobre; il n'était pas en mesure d'acquitter celui de janvier et c'était à l'affrontemen, il résolusait d'en finir. Il est les siens.

Hier, après avoir dîné assez copieusement, Mme Caubet prévint sa bonne de ne pas les déranger avant d'être appelée. M. Caubet se rendit à la poste où il déposa de nombreuses lettres, prévenant ses amis de sa décision fatale.

A neuf heures la bonne vint frapper à la porte de l'appartement, le chien seul lui répondit. Le commissaire de police prévenu fit enfoncer la porte et, en entrant, on se trouva en présence d'un horrible spectacle : les trois membres de la famille étaient étendus inanimés, le père sur un matelas, la mère et la fille étendues sur le lit voisin.

Avant d'en finir avec la vie, les époux Caubet et leur fille Jeanne avaient eu soin de se vêtir comme pour une cérémonie, ce qui dénote bien, de la part de ces malheureux, le côté amour-propre, qui a été la principale cause de leur acte de désespoir.

Leurs figures avaient une expression de résignation; la jeune fille s'était déchiré toute la menton avec ses mains. La fenêtre, la porte et toutes les issues étaient hermétiquement calfeutrées. Devant la cheminée, deux grilles bourrées de charbon de bois; au milieu de la pièce, un autre réchaud; ils avaient, en outre, pris du laudanum.

A côté une lettre écrite par Mme Caubet, dans laquelle elle indiquait les motifs de leur suicide et demandait qu'on leur fit des obsèques civiles. La mère et la jeune fille avaient signé. Dans une seconde lettre pièce de 10 francs pour la bonne; on trouva aussi deux porte-monnaie contenant 57 fr.

La mort d'abord remonter à cinq heures du matin; seul le petit chien avait survécu.

Nouvelles Etrangères

La Révolution en Sicile

Tentative de déraillement

Carrare, 10 janvier. — Des communications téléphoniques ont été rompues; on a essayé de faire dérailler un train à Azenva. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Le brigadier de gendarmerie blessé dans la nuit d'hier est mort ce matin. Les paysans se sont révoltés et les montagnes sont de nouveau pleines de bandits.

L'AGITATION EN ITALIE

Livourne, 15 janvier. — Deux bigarres se sont rencontrés cet après-midi à Livourne. La police a fait le vide dans la rue et les tramways ont été arrêtés.

Devant le cercle monarchique on a trouvé une bombe dont la mèche s'est éteinte.

Une mère tuée par son fils

Palerme, 15 janvier. — Le *Giornale de Sicile* fait le récit d'un épisode dramatique, qui se rattache aux récents événements de Sicile : « Un détachement du 38e d'infanterie, dont faisait partie le soldat Mirafelli, de Trapani, fut attaqué dans un village, où demeurait sa famille, par la foule, avec beaucoup de fureur.

« Le commandant ordonna de faire feu; Bonafédé, bien entendu, décharga son fusil en même temps que ses camarades; or, parmi les projectiles tirés par les balles, à cette heure-ci, se trouve sa propre mère. »

DERNIÈRE HEURE

L'AFFAIRE VAILLANT

EXÉCUTION IMMINENTE

Paris, 15 janvier. — On lit dans la *Cocarde* de ce soir :

Sur des ordres très précis, venus de *haut lieu* à la chambre criminelle de la Cour de Cassation qui devait tenir son audience jeudi se réunirait extraordinairement demain à l'effet d'examiner le recours suprême du condamné.

Chacun sait que, habituellement, l'accomplissement des formalités nécessaires entre le moment où le pourvoi est formé et celui où le Ministre de la Justice, en cas de rejet — saisit du dossier, exige deux semaines environ.

En présence de la campagne de clémence que se sont entreprises quelques journaux et des nombreuses sollicitations officielles ou officieuses dont il est l'objet, M. Carnot serait fermement décidé, nous assure-t-on à accélérer la procédure ordinaire, appréhendant surtout que les ailes radicales du régime actuel argument de cette raison pour reprocher à l'Exécutif d'hésiter, d'un sentiment d'attitudination ou de faiblesse.

Le sort de Vaillant est donc à peu près décidé. Son exécution paraît imminente.

D'après des renseignements particuliers touchant de près l'Elysée, on nous assure-t-il que le Président de la République aurait eu hier une conférence à ce sujet avec M. Antonin Dubost, ministre de la Justice.

Afin de prévenir tous désordres ou représailles anarchistes, les ordres les plus sévères seraient donnés le jour où Vaillant subirait la peine capitale.

Il ne pourrait même que *exceptionnellement*, l'exécution n'eut par lieu en dehors de la prison, mais à l'intérieur.

Un très petit nombre de personnes y assisteraient.

Un scandale à Marseille

Marseille, 15 janvier. — M. E..., conseiller municipal démissionnaire, de Marseille, a été condamné au quintuple par le tribunal correctionnel à 15 jours de prison et 50 fr. d'amende pour complicité d'adultère avec la femme d'un employé de la mairie.

La femme a été condamnée à un mois de prison.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

Les primes sont échues aux numéros suivants :

Sér. e 32290 n° 25 remboursable par fr.		150.000
Sér. ie 33131 n° 29	id.	5.000
Sér. ie 33529 n° 11	id.	2.500
Sér. ie 5028 n° 25 ; Sér. 6148 n° 25	par	1.000

L'attentat de la fosse Renard

A DEMAIN

Une nouvelle preuve de l'acte criminel

Plusieurs coupables

La Compagnie d'Anzin, a fait, à la demande du parquet, viider le fond du puits de la fosse Renard n° 2, et, ainsi que les magistrats et le directeur l'avaient pensé, il a été découvert un deuxième *lest profondément enfoncé dans la vase qui garnit le fond du puits.*

Le second lest, qui a été jeté sur la cagedu côté qui a été épargné, a heureusement dévié, et il est tombé dans le vide. S'il fut tombé sur la cage il y eût tué sans doute plusieurs des ouvriers placés à la berline de cette.

Cette constatation sera loin de calmer l'exaspération de la population ouvrière de Denain.

Elle prouve que le crime a été commis par deux coupables.

La justice les recherche activement.

Il est du devoir de chacun de l'aider dans sa tâche.

Le parquet recherche deux individus qui ont fait sur les quelles ils sports entrion et l'autre un cache-nez noir. Ils semblent être venus et partis par la route de Douai.

Nous engageons très vivement tous personne qui aurait rencontré ces deux individus dans la soirée ou dans la nuit, et qui pourraient fournir sur leur identité des renseignements, de le dire à M. le procureur de la République à Valenciennes.

Une page de la vie militaire

DU GÉNÉRAL MAURAND

Les *Temps* raconte une des actions d'éclats de la brillante carrière du général Maurand, mort la semaine dernière à Paris et qui commandait encore il y a trois mois la 1re division d'infanterie à Lille.

C'était au début de l'expédition du Mexique, dit le *Temps*, alors que quatre troupes avaient déjà évacué une partie de leurs conquêtes. Un des chefs mexicains les plus hardis, les plus cruels, qui s'était acquis une sinistre réputation en faisant massacrer quinze prisonniers restés entre eux mains à la suite du combat de Veranos, Corona, occupait les hauteurs de Mexico, le port de Pacifique, situé à l'entrée du golfe de Californie. Pour en donner de l'air, le commandant de la place, le colonel Roig, envoya le commandant de Louvigny avec quelques troupes. Mais cette du capitaine Maurand, alors au bée de lignes, cinq cents Mexicains et que repliés, occuper le Presidio, au pied des montagnes.

Le 18 novembre, les Mexicains, ralentissent cette position, mais presque aussitôt arrivèrent Corona à la tête de 2.500 fantassins, 500 cavaliers et 3 canons. Pendant deux jours il tenta l'assaut, chaque fois il fut repoussé. La situation devenait intenable fautes de vivres et de munitions; il fallait rejoindre le chemin de travaux.

Le général Corona offrit aux Français une entente; le capitaine Maurand fut envoyé en parlementaire. Il trouva l'officier mexicain au milieu d'un cercle de cavaliers vêtus de chemises rouges, superbement armés comme pour en imposer.

— Si vous voulez nous livrer les Mexicains qui marchent avec vous, dit Corona, la route de Mazatlan vous sera ouverte.

— Nos soldats n'ont pas l'habitude d'accepter de pareilles conditions, répondit le Français, rentrez dans vos lignes, le feu va commencer.

Et jusqu'à la nuit on continua la lutte, mais après cette nuit de repos les Français durent tenter de forcer les lignes ennemies. Le capitaine Maurand fut placé à l'arrière-garde, avec trente hommes.

Il imagine un stratagème : il s'embusque derrière un buisson, laisse il arriver les ennemis et, lorsque le chemin était rempli, il ordonne de faire quelques feux, ce qui permit aux gros de la colonne de gagner Mazatlan. Les Français avaient perdu 80 hommes, mais 1.200 Mexicains étaient restés sur le terrain.

Chronique Régionale

Décorations académiques. — Sont nommés officiers de l'Instruction publique : MM. Cusinaere, directeur de l'école de musique de Douai; Doutriant, président de la Société de géographie de Valenciennes; Pelsal, directeur de l'école nationale de musique de Roubaix; Olagnier, conseiller municipal à Boulogne-sur-Mer.

M. Sagot, adj. au maire de Wavrans (Pas-de-Calais).

Sont nommés officiers d'académie :

MM. Bouchon-Houmie, ancien chef d'institution à Révent (P.-de-C.), — Briry, sous-chef de musique des sapeurs pompiers de Lille, — Campagne, maire de Samer (P.-de-C.) — Chartrell, président de la société l'Etoile à Calais.

MM. Delaporte, pharmacien à Roubaix. — Devillr, conseiller municipal à Armentières. — Gaudascal, ancien chef de Cambrai. — Grillot, juge de paix à Méville. — Grisant, chef de musique à Tourcoing. — Guidascal, architecte à Cambrai. — Hel, luthier à Lille. — Langlen, juge de paix à Lille. — Louis Lefebvre, dégénéral, prédé dent de la Société des écoles laïques de St-André, membre du bureau de bienfaisance à Lille. — Legoal, professeur à Fourmies. — Leplat, chef de musique de Quesnoy-sur-Deûle.

Mlle Monbreu, professeur de musique à Béthune — Mme Sonna, maire de Rainghelle (Pas-de-Calais) — Penon, professeur à Boulogne — Mirand, ex-instituteur à St-Amant-les-Eaux, — Rivet, adjoint au maire de Douai — Quesnoy, professeur au Conservatoire de Lille — Ravart, adjoint au maire de Saint-Amand-les-Eaux — Salmon, conseiller de préfecture à Lille — Stockel, ingénieur de la navigation à Lille — Thullie, maire de Burnes (Pas de-Calais) — Tubert, rédacteur en chef du *Phare* de Dunkerque — Mme Wattie, professeur de chant à Lille — M. Wibaille, docteur à Fréseaux (Nord) — Wiarge, chef de musique à Denain.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

L'élection de Roubaix

Union des Patriotes. — Nous recevons la lettre suivante :

Communication nous est donné ce soir d'un article paru dans l'une des dernières éditions par lequel vous informez nos lecteurs que l'Union des Patriotes a recherché parmi ses membres un candidat à opposer à Culine.

Nous regrettons vivement, M. le Rédacteur que votre bonne foi ait été surprise, attendu que le candidat en question ne fait même pas partie de notre *Union*.

Néanmoins la personne offrant toutes les garanties voulu de patriotisme, l'*Union des Patriotes* et non ligue des patriotes ne saurait trop engager ses adhérents à la soutenir contre le sans patrie Culine.

Pour la commission de l'Union des Patriotes.

Le secrétaire,
Alphonse LESIMPLE.

Chronique Locale

ROUBAIX

Election d'un conseiller d'arrondissement. — Il a été procédé, dimanche, à la liste électorale du canton-est, dressé conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, est déposé au secrétariat de la mairie. Les électeurs peuvent en prendre connaissance.

Vols. — L'agent Brou Hard était chargé depuis samedi de surveiller la nommée Palmyre Jensens, 23 ans, domicilié rue Labruyère, 69, soupçonné de plusieurs vols de portemanais, commis sur la Grand-Place.

Dimanche matin l'agent l'ayant filée, la vit à l'entrée de l'église St-Martin, qu'elle quitta bientôt pour se rendre à l'estaminet tenu par Mme Marie Bigard, Grand-Place, où elle se rendit au cabinet. L'agent l'invita alors à le suivre au poste où, fouillée, on la trouva muni d'une somme de 66 fr. 35; il retourna immédiatement à l'estaminet qu'elle venait de quitter.

Il retrouva dans les cabinets un porte-monnaie vide.

La personne à qui l'on aurait volé le porte-monnaie est prière de se rendre devant M. le commissaire du 3e arrondissement, situé rue des Fossés, dans la journée, si possible.

— Pendant l'absence que Mme Marie Vandervoe fit pendant l'après-midi de dimanche, les nommés Gustave Lemitre, demeurant rue Dampierre, cour Jonville 7 et Bernard Stanislas, 22 ans, demeurant rue de Chotieuil 56 enfoncèrent la porte de sa chambre rue Saint-Amand et après avoir fouillé là se retiraient emportant les effets.

Marie Vandervoe, en rentrant s'aperçut du vol; elle fit immédiatement une plainte devant M. le commissaire du 3e arrondissement.

Des agents retrouvèrent le soir rue Magenta les deux individus qui, se voyant découverts, prirent la fuite vers le boulevard Gambetta, où ils ont été arrêtés.

— Dimanche soir vers 4 x heures les agents de poste au 3e arrondissement étaient prévenus par le concierge de chez M. Alfred Motte et Cie, que des individus volaient du charbon chez son patron.

Rendus sur les lieux les employés de douane qui s'étaient aperçus du vol leur remirent Franço s et Maria Dans, âgés l'un de 17 ans et l'autre de 13 ans, demeurant rue Dampierre qui retiraient par la grille le charbon déposé dans la salle du chauffeur.

Conduits au poste, ils ont déclaré que leurs complices avaient pris la toile.

Une enquête est ouverte.

—M. le chef de gare de la gare annexe apercevait dimanche après-midi trois gamins qui volaient des pots de confitures dans un vagon. Il poursuivit les petits drôles et parvint à en arrêter deux, les nommés E. Collar, 13 ans et Martin Rohler, 14 ans, qu'il remit aux mains de la loi. Le troisième a pu prendre la fuite. Ils ont été incarcérés au poste du 1er arrondissement.

Grave accident à la teinturerie et appareils de MM. Motte et Meillassoux. — Un grave accident est arrivé, hier, vers 5 h. et demi du soir, chez MM. Motte et Meillassoux frères, teinturiers rue du Coq-Français.

Un jeune garçon de quatorze ans, Louis Colpart, travaillant aux bondages a eu la main gauche prise entre les rouleaux du tourneur et a été entraîné dans une des machines.

Heureusement, la machine fut arrêtée immédiatement aux cris poussés par l'enfant.

M. le docteur Lecomte a dû faire subir à la victime de lui amputer deux doigts et après un pansement sommaire l'a fait conduire chez ses parents Sébastier, rue des Longues-Haies.

Un mauvais fils. — César Dendaux, 18 ans, est un gaillard qui promet. Dimanche l'agent Bouchez, de service rue Neuve, 15, crut bon de lui avoir enlevé une somme de dix francs pendant une arrestation.

Vers minuit, ce dernier, qui peut s'inscrire, il brûlait le pavé de M. X..., vint d'abord chez Joye, où il venait d'avoir une légère discussion.

Rentré chez son père, celui-ci lui reprocha le vol qu'il avait commis le matin, mais mal lui en prit, son fils le bouscula et alla jusqu'à le battre.

Après plainte déposée à M. le commissaire du 1er arrondissement, César a été écroué.

Les suites de l'incendie de la rue de Tourcoing. — Victorie Pelletier, la malheureuse victime de l'incendie qui s'est produit, hier, chez M. Carlos Legros, 115, rue de Tourcoing, était bien soir dans un état désespéré.

La pauvre enfant est tombée dans le délire, vers 6 heures du soir, et l'on craint beaucoup qu'elle ne puisse passer la nuit.

Violences. — Le sieur Georges Delbecque, 29 ans, demeurant rue Wallon 18, ayant été abandonné par son amie, Aimée Catoire, 22 ans, voulut, à la première rencontre, lui faire subir le sort de Vaillant. Elle se défendit et fit appeler un de police tandis que l'individu était l'objet d'un procès-verbal.

Arrestations. — La nommée Léonie Donze, 27 ans, demeurant chez M. Bernard, cabaret er, rue de l'Alma se trouvait en état d'ivresse, dimanche vers 5 heures 1/4, dans la d te rue, insultant les passants et leur cherchant querelle. Elle dut être informée par le fait l'amenèrent au poste de police du 1er arrondissement où elle a pu réfléchir toute la nuit sur son équipée.

Mari peu commode. — Jacob Reybrock, 43 ans, tisseur, rentrait vers sa femme. Dimanche, vers 5 h. 1/2 du soir, il la battait comme plâtre à bien que ses enfants épouvantés allèrent chercher les agents du poste du 3e arrondissement. Ceux-ci vinrent l'arrêter à son domicile, rue Décrème, cour Debruyne, 7.

Il a été mis en état d'arrestation.

Arrestations. — Le nommé Barthélemy James, 22 ans, marchand ambulant, domicilié à Roubaix, rue Magenta, a été arrêté pour mendicité et conduit au poste du 2e arrondissement.

Le nommé Adrien Nuns, 17 ans, demeurant rue du Moulin chez M. Truffaut, boulanger, a été arrêté comme inculpé de bris de clôture.

MÉNAGÈRES, qui prenez soucl de votre santé et de la santé de votre famille, achetez le beurre de table délicieux, garanti pur, défiant toute analyse, de la grande laiterie d'Oostcamp.

Dépôts à *Roubaix* : Rue du Boulg, 13;
Rue de l'Industrie, 9;
Rue Pellart, 150;
— *Tourcoing* : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4.

Le beurre arrive frais tous les jours de la laiterie, c'est une économie de 4 sou servir pour la cuisine à la place de 6 pour parfum exquis, il se vend 3 fr. 60 le kilog.

Nota. — Aucune autre maison du Nord de la France ne peut procurer directement ce beurre; exiger sur chaque motte la marque de la laiterie d'Oostcamp. 12m23j.6378

On ne vous trompera plus

désormais en glissant dans les boîtes de Congo véritable des savons sans valeur acceptés par méprise. Le créateur de cette marque célèbre seule maintenant ses boîtes au moyen d'une bande de garantie qui les protège contre toute imitation. Exiger cette bande est intacte, et refuser comme contrefaçon les savons grossiers qui ne porteraient pas le nom Victor Vaissier.

TOURCOING

Révision des listes électorales

L'avis suivant a été affiché lundi soir sur les murs de la ville :

Le Maire de la ville de Tourcoing, Chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Léopold, de Belgique ;

Donne avis que les tableaux de rectification des listes générales électorales sont déposés, à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie (Bureau des élections).

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 209

Le Fils de Lagardère

Par MM. Paul FÉVAL fils et DORSAY

DEUXIÈME PARTIE

LA FOLIE D'AURORE

— Vous avez quelqu'un de malade chez vous?

— Oui, mon père qui se meurt... qui va mourir si je ne trouve pas tout de suite un médecin pour le sauver.

— Je n'en connais point, non plus, repartit Peyrolles.

— Alors, c'est fini, mon père est perdu, gémit la fillette dont les larmes redoublèrent.

L'air de misère et de douleur de Cocorgne n'était pas d'une nature bien tendre et les maux de ses semblables le laissaient d'habitude indifférent. Cependant cette fois, sans qu'il pût l'expliquer pourquoi, il se sentit un intérêt pour l'infortune qui se présentait à lui.

— Voyons, mon enfant, reprit-il, — j'ai quelques teintes de la médecine et peut-être ne saurai-je vous être utile. Mon père si le cas est urgent comme vous le dites.

— Venez-vous me conduire près de lui?

— Oui, c'est, je vous le répète, tout secours m'est désormais inutile.

— Entrez alors, venez vite...

Après quelques minutes de marche, ils arrivèrent devant une maison d'un des plus sinistres quartiers de la ville.

— Ici, dit la petite, suivez-moi, je vais vous guider.

Elle gravissait un escalier, montrant jusqu'au dernier étage et entraînant devant une misérable chambre où la lueur indécise d'une chandelle, Peyrolles vit sur un grabat, un homme jeune, la mort déjà décrite sur le visage.

C'était un personnage de quarante à quarante-cinq ans dont les traits n'étaient pas sans être vulgaires.

— Est-ce toi, Bathilde? demanda le moribond d'une voix faible comme un souffle et sans remarquer la présence de l'étranger.

— Oui, père.

— Pourquoi es-tu sortie? Tu veux donc que je meure sans te voir.

— J'étais descendue pour quérir un médecin.

— Je t'ai dit que je n'en avais plus besoin. Donne-moi à boire... j'ai la poitrine en feu.

L'enfant porta aux lèvres de son père une tasse au fond de la quelle était un reste de tisane.

L'homme but avidement et parut se ranimer un peu.

Alors il aperçut Peyrolles et l'étonnement se peigit le sur son visage.

— Mes-vous docteur, monsieur? interrogea-t-il. — Si vous l'êtes, il ne vous est pas dit de la de vous faire aux ordres pour ma tisane.

— Je ne suis pas docteur, repartit Peyrolles. — Tout à l'heure, j'ai rencontré cette fillette qui était à la recherche d'un homme de science capable d'apporter quelque soulagement au mal dont vous souffrez.

Comme je n'étais pas mieux renseigné qu'elle sur le genre de secours qui m'est offert, pour vous donner quelque secours si cela est en mon pouvoir.

— Merci, Monsieur, de votre généreuse intention, mais je vous le répète, tout secours m'est désormais inutile.

— Laissez moi au moins, adoucir vos derniers moments.

Je porte toujours sur moi un cordial dont je fais usage quelquefois pour mon compte personnel, et qui possède la vertu d'apaiser instantanément les souffrances les plus intenses.

En même temps il introduisit un petit flacon entre les dents serrées du malade, et fit couler quelques gouttes sur sa langue.

L'homme éprouva aussitôt un grand soulagement et se prit à dire :

— Oui oui! dit-il en cherchant à sourire; — c'est donc une liqueur du bon ou!

Je me sens en effet beaucoup mieux et si je ne lui savais pas condamné, je pourrais réellement croire qu'il me reste encore de longs jours à vivre.

— Ne connaissez-vous plus aucun espoir de recouvrer la santé?

— Je suis mort, cet brisé en moi, aussi bien les ressorts moraux que les ressorts physiques.

— *Il ne faut pas que votre mal se soit aggravé ainsi, vous ne l'avez donc pas soigné dès le début?*

— Mon mal n'a jamais été de ceux auxquels on peut apporter les soins ordinaires.

— Ah! fit Peyrolles en matière d'interrogation.

— C'est l'âme qui d'abord a été atteinte, répondit le malade du corps n'a été que la conséquence de la blessure dont elle souffrait.

— Je crois comprendre... vous avez été actuellement victime de fortune, insinua l'intendant qui ne supposait pas qu'il y eût sur terre de maux plus que ceux-là. — Il n'est facile de voir, d'ailleurs, que vous n'avez pas toujours dû être dans la misère.

La façon dont vous vous exprimez, certains indices que le remarque en vous me le démontrent assez.

— Vous êtes dans le vrai... autrefois même j'ai connu l'opulence... J'ai eu palais, train de maison fastueux... De hauts personnages m'ont honoré de leur amitié... et aujourd'hui je suis vaincu à ma table dont le luxe était devenu proverbial...

Et, en mot, j'étais un second Crœsus.

Hélas! en quelques années, tout cela s'est évanoui, a disparu, emporté dans une tourmente contre laquelle j'ai vainement cherché à lutter.

— Comment donc cela a-t-il pu se faire?

Le malade jeta un coup d'œil sur sa fille.

Fatiguée sans doute des nuits passées au chevet de son père, celle-ci venait de s'endormir sur une chaise.

Certain alors de ne pas être entendu d'elle, il répondit :

— C'est une femme, la mère de cette enfant qui a causé ma ruine.

— Une femme! répéta Peyrolles d'un ton quelque peu dédaigneux. — Vous vous êtes laissé ruiner par une femme!

La malheureux venait, d'un coup, de perdre une grande partie de l'estime de l'ex-lacoteum.

La femme comptait si peu et avait toujours si peu compté pour lui qu'il ne comprenait pas qu'elle pût avoir une influence quelconque sur la vie d'un homme.

— *Mais pourquoi votre mal se soit aggravé ainsi, vous ne l'avez donc pas soigné dès le début?*

J'étais si aveuglé par mon amour, si heureux d'être sous son joug que ses désirs les plus extravagants, les caprices les plus fantasques me semblaient tout naturels et étaient aussitôt satisfaits par moi avec une joie profonde.

— Vous semblez moi de vous dire que c'était là une bien grande faiblesse; se passionner de la sorte pour une de ces folles créatures dont la mission est de n'exister qu'en boisonnant le sang! Mais qu'est de notre existence.

Ce n'est qu'après de longues années que j'ai été désabusé, et lorsque ma perte était irréparable.

— Et c'était votre femme légitime?

— Elle le devint par la suite.

— Insensé!

— Voilà, mon histoire en quelques mots!

Je me nomme de Wendal...

Fils de haute mission, mais commençant comme tous ceux de ma nation, je fus jadis un des plus grands seigneurs de Pologne.

La fortune m'avait souri de bonne heure et je voyais mes richesses s'accroître de jour en jour.

Jusqu'alors, quoique âgé de trente-six ans, je n'avais pas encore connu l'amour.

Je ne parle pas, bien entendu, de ces liaisons passagères, que tant de hommes contractent dans un vie et qui n'engagent en rien son cœur. J'en avais en commettant le monde.

— Ce sont les meilleures, murmura Peyrolles, — et vous vous êtes marié?

— Je suis aujourd'hui bien près de vous croire, mais à l'époque à laquelle je me reporte, j'éprouvais un immense besoin d'aimer sérieusement et faire de ces amours faciles.

J'aspirais à rencontrer une femme à laquelle je pus consacrer mon existence, offrir les trésors d'affection que je sentais en moi.

Mon souhait fut vite exaucé.

Un jour débarqua à Anvers une jeune fille de vingt ans au plus, n'ayant plus de parents, venait vivre près d'un oncle habitant notre ville.

Elle était de Venise et possédait la beauté des femmes de sa patrie.

Dès que je la vis, j'en tomba éperdument amoureux.

Chose étrange, je ne songeai pas tout de suite à en faire mon épouse; je n'eus d'abord la pensée que de devenir son amant.

J'y réussis et cette enfant vint au monde.

Son oncle étant mort peu après, ce fut elle alors qui me demanda de légitimer notre union.

Je n'osai lui refuser cette satisfaction, bien que les mœurs m'eussent mis en garde contre la folie qu'elle allait commettre et eussent fait l'impossible pour m'en détourner.

Ils avaient demandé, par nos correspondants, de Venise, des renseignements sur Léona — c'était le nom de cette enfant — et en avaient reçu des plus défavorables.

Elle avait déjà eu de nombreuses intrigues, avait gaspillé le patrimoine de deux ou trois fils de famille qui s'étaient attachés à elle, enfin passait pour une aventurière.

Tout cela, me m'arrêta point et je l'épousai à la grande douleur de mon père et de ma mère, dont je méconnaissais ainsi la volonté.

A peine mariée, sous prétexte que le froid leur eut lui s'imaginant les mêmes lui était une insupportable, elle m'obligea à quitter mon pays et à venir habiter le sien.

Alors commença pour moi une existence insensée.

Disposant de mon immense fortune à ses guises, elle se livra à toutes les fantaisies que lui suggéraient son esprit fantasque.

Ce n'étaient que fêtes étourdissantes, bals et réceptions.

Elle m'avait fait acheter un palais dans lequel nous réunissions la folle jeunesse de Venise en des nuits qui nous coûtaient des sommes fabuleuses.

Moi je laissais faire; j'avais pour Léona un véritable culte et me trouvais heureux que ma fortune servît à satisfaire ses fantaisies, de plaisirs.

Plu-leurs amis que je m'étais fait parmi nos commensaux crurent devoir m'ouvrir les yeux et me montrer le gouffre vers lequel je marchais à pas de géant.

Mais encore une fois j'étais aveugle, complètement aveugle, et je rejetai leurs conseils comme oisiveux.

Je les invitai même, à ne plus m'en rebattre les oreilles à l'avenir; ce qui les éloigna pour toujours.

Enfin, pourtant, il fallut bien que la vérité m'apparût.

Les banquiers chez qui j'avais déposé mes fonds, me firent connaître les uns après les autres qu'ils ne me devaient plus rien et que, mon commerce, dont j'avais laissé la gérance, occupé depuis mon départ d'Anvers, ayant peu à peu périclité et étant devenu totalement nul, je ne pouvais espérer aucun crédit de leur part.

Je demeurai foudroyé.

Qu'était dire Léona devant un tel désastre?

Je fis l'impossible pour la lui cacher. J'emprunta à certaines personnes qui me croyaient encore riche, et contractai envers elle des dettes formidables dont je savais pur quel moyen je les acquitterais.

Après la folie, la honte!

Un jour vint où j'en eus assez de ma vie existence, je me décidai à la lui révéler.

La veille nous avions donné une fête qui nous avait coûté près de cent mille francs et j'étais parvenu à escroquer cet, à escroquer, — à un vieil ami, ignorant de ma ruine.

Il était onze heures du matin et je pensais trouver Léona encore au lit.

Je me dirigeai vers ses appartements, non sans appréhension et en ruminant une entrée en matière dans laquelle je lui ferais de la confession que j'allais lui faire.

Quand je pénétrai dans sa chambre à coucher, le premier chose qui me frappa fut le désordre qui y régnait.

Les tiroirs des meubles étaient ouverts et les principaux objets en avaient été enlevés, à la hâte, cela ne pouvait être le pillage de ceux qui restaient.

(*A suivre.*)